

acto

FOURMIS GEL APPÂT



VALIDÉ

SOJAM



INTÉRIEUR
TERRASSE



FORMICIDE

Mode d'emploi : Sur les lieux de passage des fourmis, déposer 5 gouttes tous les 2 à 5 cm sans dépasser 20 gouttes par 10 m². À chaque entrée de la fourmière, déposer 2 à 4 gouttes. La fourmière est contaminée en moins de 24 h et éliminée à partir d'une semaine. Efficace pendant 4 semaines. À renouveler en cas de nouvelle infestation. 6 applications par an max.

Stocker entre 5°C et 35°C, craint le gel. Pour stopper l'action biocide, nettoyer les surfaces traitées avec un détergent classique et à l'eau chaude. Ne pas jeter le produit et son emballage dans l'environnement. En cas d'urgence, appeler le 15, le 112 ou le centre antipoison le plus proche (INRS 01 45 42 59 59).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du (benzyloxy)méthanol. Peut produire une réaction allergique. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère.

UFI : S560-50W6-000X-TQ33

Cacodylate de sodium

(CAS n°124-65-2) 5,75 % (m/m).

Gel appât, prêt à l'emploi (RB), insecticide (TP18).

N° de lot et date de péremption :
voir indications sur le tube.

Distribué par : SOJAM

2 Mail des Cerclades - CS 20808 CERGY

95015 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél. 01 34 02 46 60



FOUR 6

MASSE NETTE : 15 g

00924

